

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

### Séance du 05 octobre 2017

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 21/09/2017

Présents : 18

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 0

Votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille dix-sept et le cinq octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS*

**Présents :** Jean ARCAS, Jean-Pierre BERRAUD, Roland BASCOUL, Bernard BOSCH, Guillaume DALLERY, Yvan CASSILI, Elisabeth DAUZAT, Marie-Aline EDO, Yves FRAISSE, Klèber MESQUIDA, Christophe MORGO, Martine OLMOS, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Luc SALLES, Bernard ROUANET

**Représentés:**

**Présents non votants :**

**Excusés:** Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Francis BOUTES, Norbert ETIENNE, Jean-Luc FALIP, Daniel GALTIER, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Yves ROBIN, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

**Absents:**

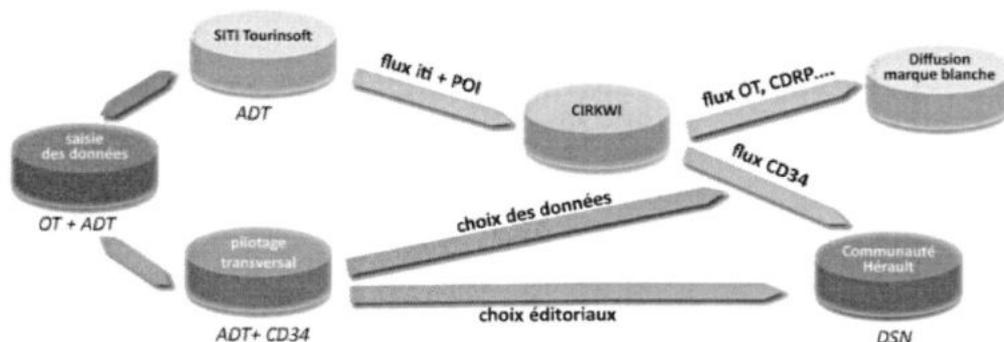
**Objet : Tourisme : suivi numérique et promotion des sentiers**

Après un important travail d'expertise et de qualification de ses itinéraires, le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles propose aujourd'hui une offre variée et diversifiée de sentiers : sentiers d'intérêt locaux et GRP Tours dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Dans un souci de pérennisation et de gestion qualitative, il conviendrait aujourd'hui de viser l'inscription au plan départemental des itinéraires et de randonnées (PDIPR).

Pour cela, la première étape est l'intégration au système d'information géographique (SIG) du département. De plus, il est aussi très intéressant en terme de gestion et de suivi d'avoir le tracé des sentiers, associé aux conventions de passage, au balisage et à la signalétique dans un outil numérique.

Par ailleurs, d'un point de vue valorisation touristique, il semble aujourd'hui très important d'intégrer ces itinéraires aux différents supports numériques disponibles. A ce titre Hérault Tourisme propose l'organisation suivante :



Document présenté lors du comité technique de la CDESI du 9 février 2017

Ainsi, en intégrant les itinéraires une seule fois sur Tourinsoft, ils seront valorisés sur plusieurs sites.

Il est donc proposé de recourir à une prestation portée par le syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles pour l'intégration des itinéraires de son territoire tant VTT que pédestre au système d'information géographique du département et à Tourinsoft.

Le coût total de l'opération s'élève à 32 684,29 euros pour lequel les cofinancements suivants pourraient être sollicités auprès de :

- |                                      |             |
|--------------------------------------|-------------|
| - L'Union Européenne (Leader/FEADER) | 20 917,92 € |
| - Conseil départemental              | 5 229,48 €  |

Le solde étant apporté en autofinancement par le Pays, à hauteur de 6 536,89 €

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur l'opération présentée et, le cas échéant, l'autoriser à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir en délibérer.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur l'opération présentée et, autorise le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 05 octobre 2017 .

Le Président,  
Jean ARCAS

